Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP XT-1597 FREEZER CLEANER 4L 4CT

Numéro de la matière : 622554C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numeros	d'appel	d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	clair, incolore
Odeur	de solvant

Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 3
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Dermale) : Catégorie 4
Corrosion cutanée : Catégorie 1
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Toxicité spécifique pour : Catégorie 1

certains organes cibles -

exposition unique

Éléments d'étiquetage SGH

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Pictogrammes de danger









Flamme

Danger pour la

Corrosion

Δr

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact

cutané ou d'inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au

frais.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination

conformément à la réglementation locale.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
alcool méthylique	67-56-1	>= 10 - < 30
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	>= 5 - < 10
1-butoxypropane-2-ol	5131-66-8	>= 5 - < 10

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets

corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui

guérissent lentement et difficilement.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

En cas de contact avec les

yeux

: Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas de contact, rincer immédiatement les yeux ou la peau avec beaucoup d' eau, pendant au moins 15 minutes, en retirant les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation,

brûlures et douleur.

Les effets aigus de la toxicité spécifiques à l'organe cible varieront selon le type d'exposition (oral, cutané ou inhalation), l'organe ou le système affecté, et toute condition médicale préexistante. Les symptômes peuvent comprendre des difficultés respiratoires, une douleur abdominale, des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des vomissements, une dépression du système nerveux central, une vision trouble, des crises épileptiques, et une perte de

conscience - potentiellement mortelle.

Les symptômes d'une surexposition peuvent inclure la désorientation; des vertiges; et de la confusion. Peut progresser vers une perte de conscience, une paralysie et des

convulsions.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Avis aux médecins

: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Consulter un spécialiste du traitement antipoison

immédiatement en cas d'ingestion ou d'inhalation de grandes quantités ou en cas de contacts avec de grandes parties du

corps.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Fumée

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire

: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viqueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales /

nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

pression.

Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

: Défense de fumer.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Matières à éviter : Agents oxydants

Ne pas congeler.

Ne pas entreposer près des acides.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
alcool méthylique	67-56-1	TWA	200 ppm 262 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	250 ppm 328 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	250 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm 262 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	250 ppm 328 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	250 ppm	ACGIH
(2- méthoxyméthylethoxy)propano I	34590-94-8	TWA	100 ppm 606 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	150 ppm 909 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	100 ppm	CA BC OEL
		STEL	150 ppm	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 606 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	150 ppm 909 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH
		STEL	150 ppm	ACGIH

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	NoCAS	Paramètres	Échantillo	Heure	Concentrati	Base
		de contrôle	n	d'échanti	on	
			biologique	llonnage	admissible	
Methanol	67-56-1	Méthanol	Urine	À fin du travail	15 mg/l	ACGIH BEI

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

	(dès que possible	
	après que	
	l'expositi	
	on ait	
	cessé)	

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

> d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Il doit y avoir accès à de l'eau propre pour se rincer les yeux.

Parmi les options : postes ou douches pour se rincer les yeux

ou flacons rince-œil contenant de l'eau pure.

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité

et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

: liquide Aspect

Couleur : clair, incolore Odeur : de solvant

Seuil olfactif : Donnée non disponible

: 12.5 - 13.5 pΗ Point de fusion/point de

congélation

: Non applicable

Point d'ébullition : > 63.8 °C

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Point d'éclair : 31.7 °C

Méthode: TCC

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible Pression de vapeur : Donnée non disponible : Donnée non disponible Densité de vapeur relative

Densité : 0.954 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : 5 mm2/s (20 °C)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles Acides

> Oxydants Métaux alcalins

Produits de décomposition

dangereux

: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée).

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation,

brûlures et douleur.

Les effets aigus de la toxicité spécifiques à l'organe cible varieront selon le type d'exposition (oral, cutané ou

inhalation), l'organe ou le système affecté, et toute condition médicale préexistante. Les symptômes peuvent comprendre des difficultés respiratoires, une douleur abdominale, des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des vomissements, une dépression du système nerveux central, une vision trouble, des crises épileptiques, et une perte de

conscience - potentiellement mortelle.

Les symptômes d'une surexposition peuvent inclure la désorientation; des vertiges; et de la confusion. Peut

progresser vers une perte de conscience, une paralysie et des

convulsions.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Consulter un spécialiste du traitement antipoison

immédiatement en cas d'ingestion ou d'inhalation de grandes quantités ou en cas de contacts avec de grandes parties du

corps.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : 333.83 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par

inhalation

: Estimation de la toxicité aiguë : 10.02 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : 1,002 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau
Composants:
alcool méthylique :

Coefficient de partage: n- : log Pow: -0.77

octanol/eau

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol:

Coefficient de partage: n- : Pow: 0.0043

octanol/eau

1-butoxypropane-2-ol:

Coefficient de partage: n- : Pow: 1.2

octanol/eau

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S., (METHANOL), 3, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1992, FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S., (METHANOL), 3, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1992, Flammable liquid, toxic, n.o.s., (METHANOL), 3, (6.1), II

Version 1.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1992, Flammable liquid, toxic, n.o.s., (METHANOL), 3, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1992, Flammable liquids, toxic, n.o.s., (METHANOL), 3, (6.1), II

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger



Danger pour la





Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger:

Liquide et vapeurs inflammables. Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction. Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	1.2
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.